



## **Date limite d'inscription : 18 octobre 2024**

### Engagement d'assiduité

En signant ce document, le candidat s'engage à participer à la préparation en effectuant les devoirs d'entraînement, et en étant assidu à l'ensemble des classes virtuelles.

Le candidat s'engage également à se présenter à l'épreuve du concours ou de l'examen professionnel ainsi qu'à aviser la SDRF le plus tôt possible de l'impossibilité d'effectuer la préparation en cas de contrainte majeure.



**À défaut, une éventuelle demande d'inscription pour une préparation ultérieure ne sera pas prise en compte.**

**NB : la SDRF ne prend pas en charge les frais liés au transport, à l'hébergement et à la restauration.**

### Calendrier prévisionnel :

Devoirs d'entraînement
1 <sup>er</sup> devoir : mise en ligne le 12 novembre 2024
2 <sup>e</sup> devoir : mise en ligne le 06 janvier 2025
3 <sup>e</sup> devoir : mise en ligne le 17 février 2024

Le préparant	Le responsable hiérarchique	Le correspondant local de formation
<b>Nom et prénom :</b> <input type="text"/>	<b>Nom et prénom :</b> <input type="text"/>	<b>Nom et prénom :</b> <input type="text"/>
<b>Date :</b> <input type="text"/>	<b>Qualité :</b> <input type="text"/>	<b>Date :</b> <input type="text"/>
<b>Signature :</b> <input type="text"/>	<b>Date :</b> <input type="text"/>	<b>Signature :</b> <input type="text"/>
	<b>Signature :</b> <input type="text"/>	